

Le Petit Journal



Abonnements Lyon et Rhône

TROIS MOIS... 5 FR.
SIX MOIS... 9 FR.
UN AN... 18 FR.

LYONNAIS

UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements

TROIS MOIS... 6 FR.
SIX MOIS... 12 FR.
UN AN... 24 FR.

Samedi 12 Novembre 1870

DERNIÈRES NOUVELLES

VICTOIRE A ORLÉANS

Tours, 11 novembre 1870.

Une dépêche d'Orléans du 11 porte : On s'est battu hier toute la journée dans les environs de Coulmiers.

Les opérations de l'armée française ont pleinement réussi.

Le général Pallières occupe Chavilly à 14 kilomètres nord d'Orléans.

Nous avons fait 600 prisonniers, avec armes et bagages, et pris deux canons.

On compte sur 1,200 Prussiens pris avant la fin de la journée.

Nous avons occupé Orléans.

Coulmiers est un tout petit village, à 20 kilomètres ouest d'Orléans; il est à l'entrée d'un bois assez considérable, ce qui lui donne une position stratégique importante.

On trouvera plus loin des indications qui nous permettraient d'espérer de bonnes nouvelles.

Voilà donc l'armée de la Loire qui a repris l'offensive, et à qui la victoire souhaite la bien venue.

LA GUERRE

Tours, 10 novembre 1870

Un décret du 8 institue un service spécial d'inspecteurs pour le transport des approvisionnements et du matériel de guerre sur les chemins de fer.

Un décret du 7 récompense la belle conduite et le devouement dans la défense des places : M. Taillant, commandant de Phalsbourg, M. Teysier, commandant de Bitche, sont nommés lieutenants-colonels.

M. Reboul, commandant de Montmédy, est nommé chef de bataillon.

Un décret du 9 met en état de guerre la Loire-Inférieure, quoique l'ennemi soit éloigné de plus de 100 kilomètres, afin de permettre au comité de défense du département de commencer les travaux projetés.

Marseille, 9 novembre 1870.

Le premier détachement de 100 volontaires helléniques part aujourd'hui.

Les journaux grecs déclarent que les causes de malentendus ont disparu avec l'empire ottoman.

Berlin, 9 novembre.

Le *Journal officiel* publie une dépêche de Versailles, en date du 8 novembre, portant que, près de Bretenay, entre Boulogne et Chaumont, il y a eu le 7 une rencontre de la 9^e brigade d'infanterie (3^e division, 3^e corps d'armée, 2^e armée, prince Frédéric-Charles, arrivant de Metz) avec des gardes mobiles. Les pertes de ceux-ci ont été de 70 morts et blessés et de 40 prisonniers; les troupes prussiennes n'ont eu que 2 blessés.

Chaumont en Bassigny, dans le département de la Haute-Marne (est), à 80 kilomètres à l'est de Troyes.

Bologne, à 10 kilomètres au nord de Chaumont.

Bre enay, entre Chaumont et Bologne, à 5 kilomètres de chacune de ces localités.

SUR LA LOIRE

Tours, 10 octobre 1870.

Divers journaux de Tours mentionnent des engagements importants qui auraient eu lieu hier à l'ouest et à l'est d'Orléans.

En conséquence, les Prussiens auraient évacué Orléans en remontant vers le nord.

La lutte continue aujourd'hui.

Nous faisons en effet pressentir depuis quelques jours des opérations militaires importantes du côté de la Loire.

L'affaire de la forêt de Marchenoir, du 7, en a été pour ainsi dire la préface; ce combat nous a été favorable. Nous espérons que la suite des événements ne démentira pas ces heureux débuts.

Neigent-le-Rotrou, 8 novembre, 4 h. 30, soir.

Le préfet au ministre de l'intérieur, Hier, Châteauneuf, arrondissement

de Dreux, a reçu visite de l'ennemi; plusieurs décharges d'artillerie ont été tirées sur la ville non défendue; une femme a été blessée; la ville a reçu une réquisition de 30,000 fr. (réduite à 14,000), sous le prétexte faux qu'avant-hier des blessés prussiens auraient été maltraités par la population.

Courville est libre.

Gien, 8 novembre, 9 h. 30 soir.

Sous-préfet à Guerre.

Hier, 200 Prussiens sont venus à Vienne-en-Val avec 2 canons; le même jour, 26 cavaliers bavares sont entrés dans Châteauneuf, puis sont repartis pour Orléans.

LES PRUSSIENS DANS L'EST

HAUT-RHIN.

L'Est, de Besançon, au sujet de l'attaque sur Belfort, émet ces réflexions :

« La pointe sur Belfort ne pourrait bien être qu'une feinte pour laisser passer le gros de leur armée, car les Prussiens sont au moins 70,000 avec une puissante artillerie, et les troupes qui attaquent les forts de la Perche et de la Justice sont relativement peu considérables.

« Nous croyons plus que jamais au siège de Lyon. »

Le même journal contient l'entrefilet suivant.

« La place vient d'expédier à Garibaldi, qui se plaignait avec raison de l'oubli qu'on faisait de lui, 500 chassepots, vingt-cinq mille cartouches, plus cinq cents couvertures, cinquante douzaines de ceintures de flanelle et soixante-deux bidons; l'illustre général, qui a des hommes qui ne demandent qu'à marcher, et que l'infériorité de leur armement retenait seule au camp de Dôle, va tenir la campagne avec des forces imposantes. »

Colmar, 9 novembre

Pour assurer l'investissement de Belfort, Montbéliard a été occupé aujourd'hui sans résistance.

Montbéliard est une ville ouverte.

HAUTE-SAONE.

La *Sentinelle du Jura* a reçu et croit pouvoir donner comme certains les renseignements suivants sur les mouvements des Prussiens dans la Haute-Saône :

Un corps d'armée de 40,000 Prussiens est à Vesoul et dans les villages environnants. D'autres forces sont attendues. Ce corps d'armée se dirigerait sur Lyon sous les ordres du général Werder.

Vesoul, Navenne, Noidans, Echenoz, Pussey, Quincey, Colombay, Frotey, Coulvon, Colombier, sont remplis de soldats étrangers.

Des uhlands sont venus en reconnaissance jusqu'au bois de Dampierre, à quelques kilomètres de la limite du département du Doubs.

Une proclamation du chef d'état-major de Garibaldi à l'armée des Vosges dit :

« Sans bruit, sans fanfaronnerie, les troupes sous nos ordres garnissent les rives de l'Ognon et de la Saône, et obligent les Prussiens à les respecter. Chaque nuit, des engagements d'avant-postes leur coûtent des pertes; bientôt sonnera l'heure des représailles, et devant la nation frémissante d'indignation, reculeront les barbares. »

BORDONX.

JURA

Dôle, 8 novembre.

L'armée de l'Est, dont la venue avait été annoncée par dépêche de Besançon, est arrivée ici. Le campement est bien organisé. Les mobilisés sont au camp. Les ponts sont minés; les routes, coupées; partout, des embuscades.

L'ennemi a été repoussé à Gy. Ses pertes auraient été grandes; les nôtres seraient faibles. Ce sont les francs-tireurs qui auraient surtout porté la mort dans ses rangs.

Garibaldi vient de partir pour.... une destination inconnue.

Seurre, 5 novembre.

Des francs-tireurs, partis de Seurre, sont allés en reconnaissance dans la forêt de Citeaux. Ils rapportent que 25 Prussiens se sont présentés à l'Abbaye et qu'ils y ont fait main basse sur quelques moutons et sur deux paires de bœufs.

Feuilleton du PETIT JOURNAL

LE CHIRURGIEN DE MARINE

IV

Edouard Launay venait, en effet, de paraître au bout de la terrasse d'acacias. Il s'approcha lentement, salua es baigneurs et s'assit sans rien dire sur un banc isolé. Mme Perseof, après avoir toussé, s'être détournée vers le jeune homme et avoir dérangé sa chaise pour lui montrer une place entre elle et sa fille, se décida à une invitation directe; mais Launay refusa poliment de s'approcher. La vieille dame en fut piquée.

— Au fait, dit-elle, votre présence seule parmi nous est, en ce moment, une véritable faveur; c'est, si je ne me trompe, l'heure de votre promenade ordinaire avec miss Morpeth. Qui a pu changer aujourd'hui vos habitudes ?

— Miss Morpeth m'avait averti hier qu'elle ne sortirait pas ce matin.

— Elle a donc changé d'avis? dit la grosse dame, car la voilà qui revient du Blaore avec son inséparable compagnon, M. Burns.

Launay se leva vivement. La jeune Anglaise arrivait en effet à la porte de l'hôtel, montée sur un de ces ânes à selle de bois qui servent aux excursions dans la Forêt-Noire. En apercevant Edouard, elle rougit excessivement, sauta à terre avec une vivacité effrayée, et entra dans l'auberge sans attendre son compagnon.

M. Burns étonné regarda autour de lui comme pour trouver l'explication de ce trouble; mais, à la vue du jeune Français, qui se tenait à quelques pas, immobile et pâle, il parut tout comprendre, et, hochant la tête d'un air mécontent, il allait monter à son tour le perron de l'hôtel, lorsque Launay lui saisit le bras :

— Monsieur, dit-il avec agitation, je désire avoir avec vous une explication.

La figure de l'Anglais s'éclaircit comme s'il eût attendu et désiré cette demande.

— Je suis à vos ordres, monsieur.

Tous deux prirent le chemin du parc. Après une centaine de pas, Launay se détourna, et, voyant qu'ils étaient seuls :

— Monsieur, dit-il en s'arrêtant court, vous savez sans doute quel motif m'amène vers vous ?

— Je crois le connaître.

— Vous ne pouvez ignorer ni mon amour pour miss Morpeth, ni l'espoir que j'ai dû concevoir un instant de voir ma recherche agréée par elle. Sans connaître les droits que vous avez à sa confiance, je sais qu'elle vous regarde comme son conseiller.

C'est donc à vous que je demanderai compte de sa conduite. Je l'ai interrogée elle-même et elle s'est troublée; elle a mêlé votre nom à je ne sais quelle réponse que je n'ai pu comprendre; ses larmes ont arrêté mes questions. Veuillez me faire connaître pourquoi un si grand chan-

gement s'est manifesté en elle depuis votre arrivée ici, pourquoi Miss Morpeth m'évite, et enfin, pour citer un fait, pourquoi, après m'avoir averti qu'elle ne pourrait sortir ce matin, elle a changé d'avis en votre faveur ?

— Vous me demandez beaucoup de choses à la fois, monsieur, répondit froidement M. Burns. Quant à cette promenade que je viens de faire avec miss Morpeth, j'avais besoin de lui parler seul, et elle m'avait proposé hier de m'accompagner au Blaore.

— Ainsi elle me trompait ?

— Dites plutôt, monsieur, qu'elle a voulu adoucir un refus par ce mensonge innocent. Vous vous plaignez de sa réserve depuis mon arrivée; mais, en y réfléchissant, vous eussiez dû sentir qu'avant de se déterminer à un choix duquel dépendra sa vie, elle doit au moins connaître ce qu'elle a à craindre ou à espérer.

— Je ne sais si je vous comprends, monsieur, répondit Launay en rougissant, mais s'il s'agit de détails sur moi

DOUBS

Besançon, 7 novembre 1870.

On lit dans le *Courrier franc-comtois* :

Hier on a amené dans notre ville quatre cavaliers prussiens pris dans une reconnaissance faite à St-Loup, près de Choye (Haute-Saône). Parmi eux se trouvait un jeune officier. Au moment où il a vu ses hommes cernés par nos francs-tireurs, il a essayé de prendre la fuite en faisant franchir à son cheval le canal du Haut-Fourneau. Mais cheval et cavalier sont tombés dans l'eau et se seraient infailliblement noyés sans le secours de nos soldats. Un des chevaux que montaient ces soldats ne fait que revenir à son maître, car il avait été pris à Sedan.

Un de ces prisonniers, répondant à diverses questions, affirmait que nos ennemis continuaient la guerre malgré eux, qu'ils désiraient vivement la voir terminer; que la misère était grande chez eux, que le commerce était anéanti, que la loi militaire était absolue et n'avait épargné personne; les plus riches industriels avaient dû quitter leurs usines, comme le paysan abandonner sa charrue.

COTE-D'OR.

Chagny, 9 novembre, 2 h. 30, soir.

Le colonel Bonet au Préfet de Saône-et-Loire.

D'après les renseignements donnés par le général Michel et le général Garibaldi, l'ennemi n'aurait fait aucun mouvement important au-dessous de Dijon.

De faibles détachements seraient venus occuper Nuits, et se seraient présentés vers St-Jean-de-Losne.

Les mouvements de marche des Prussiens autour de Dijon, paraissent n'avoir d'autre but que le ravitaillement.

Signé : Colonel BONET.

Un jeune homme qui fait partie des éclaireurs du Rhône, a écrit à ses parents, à la suite du combat de Saint-Jean-de-Losne, où cette vaillante compagnie s'est brillamment conduite.

Ces éclaireurs font partie de l'armée de Garibaldi.

Nous extrayons de ces lettres les passages suivants que l'on veut bien nous communiquer :

« St-Jean-de-Losne, 5 novembre.

« Nous avons eu une terrible bataille aujourd'hui contre les Prussiens. Nous étions 300. Pendant dix heures, nous avons tenu contre des obus et des canons.

« Le pont sur lequel j'étais a été effondré par le canon.....

« Un des nôtres était sur un talus, il me tendait son fusil pour m'aider à monter; au même instant, il a eu le crâne emporté par un boulet. Il est venu rouler sur moi en me couvrant de sang..... »

« Brazey, 8 novembre 1870.

« Nous sommes partis samedi soir à minuit de Saint-Jean-de-Losne pour tâcher de harceler les Prussiens; mais, arrivés ici, plus de Prussiens; ils avaient battu en retraite.

« Alors nous sommes revenus à St-Jean-de-Losne pour enterrer nos morts et voir nos blessés.

« Les Prussiens nous ont envoyé des bombes dont le fer était empoisonné, car toutes les blessures légères sont mortelles.

« Les blessés souffrent atrocement.

« Il nous arrive du renfort de Dôle; je pense que les Prussiens ne passeront pas Dijon. Toute chemise rouge est pour eux un épouvantail capable de faire reculer une armée..... »

AIN

Il a été expédié, par le commissaire de Bellegarde, une dépêche annonçant aux chefs de gare du département de l'Ain que les Prussiens ont formé le projet de couper la ligne ferrée sur un point entre la Suisse et Lyon.

Le préfet de l'Ain invite les chefs de gare à exercer par eux-mêmes et par tous les agents de la Compagnie, la surveillance la plus rigoureuse, à avertir de suite la force militaire la plus voisine, et en cas de tentative, à la réprimer par la force.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Bâle, 10 novembre.

Plusieurs voitures de blessés prussiens sont arrivées hier soir de Belfort à Mulhouse.

La caserne de Mulhouse est mise en état pour recevoir une garnison prussienne, attendue demain.

Le bombardement de Neuf-Brisach suit son cours.

Porrentruy, 10 novembre.

Les Allemands sont à Delle depuis hier, au nombre de 1,000 à 1,500. Des uhlans sont arrivés tout près de la frontière. Arrêtés par les avant-postes suisses, ils se sont retirés immédiatement.

On dit que le corps du général de Werder est tout entier dans les environs.

Vieux-Brisach, 10 novembre.

Neuf-Brisach vient d'arborer le drapeau blanc.

Le feu s'est arrêté des deux côtés.

AFFAIRE DE DIJON

RÉCIT OFFICIEL PUBLIÉ PAR LA DÉLÉGATION DU GOUVERNEMENT A TOURS.

Le département de la Côte-d'Or avait sollicité, le 23 octobre, l'envoi d'une quantité considérable de troupes dans le but de s'opposer vigoureusement à la marche des envahisseurs.

Le même jour, la 80 division militaire reçut l'ordre d'expédier sur Dijon toutes les troupes disponibles; en même temps, le ministre de la guerre remplaçait le colonel Laval, commandant des mobiles et mobilisés, par le colonel Fauconnet, qui arriva à son poste le 27, à quatre heures du matin.

Après avoir longuement conféré avec le comité de Dijon, le colonel Fauconnet télégraphia à Tours que ce comité n'admettait pas la défense à l'intérieur de la ville, se refusait à la construction de barricades et voulait qu'on se bornât à défendre une ligne d'obstacles tracée à deux kilomètres de la ville.

M. le D^r Laval se montra au premier rang des opposants à la défense à outrance, tout en demandant que son commandement lui fût conservé « au point de vue moral. »

Le colonel Fauconnet prévint le général Cambriels qu'il était à son poste, et reçut le même jour, 27 octobre, l'ordre de transporter son quartier général à Auxonne. Le soir de la même journée, le Gouvernement recevait de l'administrateur de la Côte-d'Or, une dépêche annonçant que le département était envahi; et que, de plus, l'avant-garde des troupes françaises, composée de quatre compagnies de mobilisés, s'était laissé surprendre par un petit corps d'armée prussien, et, qu'après une faible résistance, cette troupe s'était débandée, et ne s'était reformée que beaucoup plus en arrière de sa précédente ligne de défense.

Cette première panique avait causé une terreur générale, et les routes avoisinant Dijon étaient couvertes, jusqu'à une distance de onze kilomètres, de gardes mobiles en fuite. Le ministre de la guerre donna immédiatement l'ordre de sévir rigoureusement contre ceux de ces hommes qui avaient donné l'exemple d'une si honteuse faiblesse devant l'ennemi.

Grâce à la vigueur du colonel Fauconnet, la retraite s'organisa peu à peu avec le plus grand ordre, et les troupes françaises placèrent leur base d'opérations en avant de Dijon, à environ trois kilomètres. Toutefois, le préfet qui avait été toujours partisan de la résistance, n'ayant pu obtenir du Conseil municipal, ni même du Comité de défense, que Dijon fût barricadé intérieurement, de façon à lui permettre, en cas d'échec, de se replier derrière une nouvelle série d'ouvrages de défense, le colonel Fauconnet télégraphia de Beaune qu'il avait été obligé de se mettre en pleine retraite afin d'éviter un désastre, dont les proportions auraient pu devenir inquiétantes.

Vers le soir du 29 octobre, on annonçait l'approche de rares éclaireurs. 11 uhlans avaient été reçus à coups de fusil par quelques hommes résolus. On signalait à Binges un corps d'environ 1,200 Allemands; la fausse panique qui avait un instant dominé

la petite armée française, s'était entièrement dissipée, et chacun, reprenant son entraînement, ne songeait qu'à aller de l'avant. Le colonel Fauconnet, satisfait, télégraphia le 29, à dix heures du soir, au ministre de la guerre :

« Bonne nouvelle. Dijon proteste contre sa municipalité et veut se défendre. Je pars avec 1,600 hommes de ligne sûrs; j'aurai, en outre, 4,000 gardes nationaux. Je défendrai énergiquement. »

Une mesure de précaution anti-patriotique, prise par le maire et les conseillers municipaux de Dijon, avait déjà désarmé la garde nationale de cette ville.

Le comité de défense de Dijon avait aussi déposé son mandat, après avoir donné ordre aux troupes de se diriger sur Clermont-Ferrand par la voie ferrée. Depuis la veille au soir, cet ordre inqualifiable était en pleine exécution, lorsque, le 27, à cinq heures et demie du soir, l'ordre formel fut envoyé de concentrer les troupes qui se trouvaient sous la main, c'est-à-dire environ 1,200 hommes, sur Dijon et autour des obstacles construits en avant de la ville.

Le 30 au matin, la dépêche suivante du sous-préfet de Beaune indiquait combien la situation s'était améliorée :

Le sous-préfet au ministre de la guerre.

« Après une incroyable panique, Dijon se réveille. Le conseil municipal est enfin dominé par la préfecture et le parti démocratique. La défense est résolue pour aujourd'hui. Beaune et les populations rurales marchent au secours. Laval, président du comité de défense de Dijon, est en prison à Beaune. Les Prussiens ne sont pas encore proches de Dijon; 4,500 d'entre eux sont annoncés; nous avons 8,000 hommes à leur opposer, sans compter les troupes venant de Beaune et d'Auxonne. »

L'administration de la Côte-d'Or télégraphiait le même soir les détails suivants sur le combat de la journée :

« Combat en avant et dans les faubourgs de Dijon, aujourd'hui, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures et demie du soir avec des troupes régulières, de la mobile et des mobilisés. A quatre heures et demie, la ville a été bombardée. Le commandant militaire, appréciant ne plus pouvoir tenir, a fait opérer la retraite de ses troupes. La ville a arboré le drapeau blanc. »

Une autre dépêche, du même jour, dit :

« Laval, par ses affolements, a été la cause d'une immense panique qui a amené le repliement de 1,200 hommes sur Beaune. »

Le brave colonel Fauconnet ayant été grièvement blessé pendant l'action, la retraite des troupes fut exécutée par les soins du commandant de la gendarmerie, auquel avait été confiée la direction de la défense.

Le 31, une dépêche parvenait à Tours, indiquant d'une façon très-claire les détails de l'affaire du 30, louant la vive et courageuse résistance des troupes, entre autres de quelques bataillons des 71^e et 90^e de ligne, et des chasseurs du 6^e bataillon. Les Badois, au nombre de 10,000 hommes environ, appuyés par 8 ou 10 pièces de canon, avaient occupé les hauteurs de Montmuzard; le combat avait duré de 10 heures du matin à la nuit.

Vers 4 heures, on avait bombardé Dijon ;

et sur ma position, je suis prêt à les donner.

— J'écoute.

— Je suis Breton et d'une famille honorable; mon père est mort capitaine de frégate à Brest. Resté orphelin à quinze ans, j'ai servi chirurgien dans la marine royale, que j'ai quittée il y a seulement dix-huit mois. Quant à ma fortune... — ici la voix de Launay tremblait — elle est facile à vérifier, je possède 400,000 francs placés en rente sur l'Etat et je suis prêt à en fournir la preuve.

— Tous ces renseignements ont un grand intérêt pour miss Morpeth; mais, permettez-moi de vous le dire, venant de vous, ils ne peuvent suffire.

— Monsieur, s'écria Launay, ceci est une insulte !

— C'est de la prudence.

— Et à quel titre, après tout, me demandez-vous tous ces détails? Quels sont vos droits sur miss Morpeth ?

Vous-même, qui êtes-vous, monsieur ?

— Un ami qui veille à son honneur, pas autre chose.

— Ne puis-je pas vous dire, à mon tour: venant de vous, cette réponse ne peut me suffire ?

— Monsieur, dit l'Anglais avec autorité, c'est vous qui êtes venu à moi; je ne vous ai demandé ni de m'adresser vos confidences, ni de me croire; j'ai pu consentir à être interrogé, mais sans m'obliger à vous répondre. Dès que cette position respectueuse ne vous convient plus, notre entretien est sans but.

A ces mots, M. Burns salua Launay avec une raide politesse, et reprit le chemin de l'auberge.

Au moment où il entra miss Fanny, qui avait suivi de loin sa conversation avec le jeune Français, avança la tête pour en deviner le résultat sur les traits; mais cet examen ne lui apprit, sans doute, rien de favorable,

car elle joignit les mains et baissa la tête en gémissant.

Burns lui jeta un regard plein d'une douce compassion et lui dit à demi-voix :

— Attendez encore, enfant, tout pourra s'arranger peut-être.

Launay, resté seul, voulut d'abord courir après l'Anglais pour lui demander raison des dernières paroles qu'il lui avait adressées; mais il fut arrêté par la crainte de rompre ainsi à jamais avec Fanny. Ce que lui avait dit cet homme ne pouvait, d'ailleurs, motiver raisonnablement une provocation; son langage avait été orgueilleux plutôt qu'insultant, il dut donc s'y résigner.

Depuis qu'une opulence subite, attribuée dans le monde à un héritage inattendu et lointain, mais dont le lecteur a sans doute deviné la véritable source, avait permis à Edouard Launay de quitter la marine, il avait cherché à se distraire par des voyages, et avait parcouru successivement l'Italie,

la Suisse, l'Allemagne. Ce fut en revenant de cette dernière excursion que le hasard le conduisit à Badenviller, au moment même où miss Morpeth venait d'y arriver. Frappé de la beauté pure et calme de la jeune fille, il profita de l'espèce de liberté que la commensalité établit entre les baigneurs pour se rapprocher d'elle. L'anglais lui était assez familier pour qu'il pût entretenir miss Fanny dans sa propre langue, et cette circonstance, qui devint une cause de rapprochement, eut aussi pour résultat de les isoler du reste de la foule.

Entourée d'Allemands qu'elle ne comprenait pas, miss Morpeth trouva une véritable joie à parler la langue de son pays. Elle se plaisait à corriger l'accent d'Edouard; elle s'amusait de ses gallicismes et lui donnait de longues explications, que le jeune homme avait soin d'oublier, afin que son ignorance nécessitât de nouvelles leçons.

La suite à demain.

ÉMILE SOUVESTRE.

sur plusieurs points des incendies avaient éclaté.

Le colonel Fauconnet ainsi qu'un commandant badois avaient été grièvement blessés. Vers 4 heures et demie, le drapeau parlementaire ayant été arboré au sommet de la Tour-Centrale, des gens de la ville avaient tiré sur ce drapeau plus de 200 coups de fusils, réussissant ainsi, à plusieurs reprises, à déterminer sa chute.

Les pourparlers pour la capitulation eurent lieu dans la nuit, et la reddition fut signée et effectuée le lendemain matin. La ville s'engagea à fournir 500,000 fr. comme garantie de la nourriture d'un corps de 80,000 hommes dont les Allemands annonçaient le très-prochain passage et qui se dirigerait sur Lyon.

Des divers renseignements qui précèdent, il résulte nettement que, si le conseil municipal de Dijon et le comité de défense avaient cédé aux instances du préfet et du général, et avaient consenti à barricader leur ville, le corps de troupes françaises aurait trouvé là des ouvrages fortifiés d'une installation facile, qui l'eussent protégé, dans une certaine mesure, contre l'effet meurtrier de l'artillerie ennemie.

Lé docteur Laval, commandant des mobiles et mobilisés, dont l'ineptie présomptueuse doit être indiquée comme la cause de la panique du 28, a été arrêté et dirigé sur Lyon, pour être traduit devant un conseil de guerre.

En revanche, la conduite ferme et courageuse de l'administrateur de la Côte-d'Or, aussi fidèle interprète des instructions du gouvernement que des sentiments du parti démocratique, à Dijon, resté à son poste au chef-lieu du département, même après que l'occupation de Dijon par les Prussiens fut devenue un fait accompli, a excité à un tel point les susceptibilités, et sans doute les craintes de l'autorité allemande, qu'il vient d'être dirigé comme prisonnier vers l'intérieur de la Prusse.

Des phrases! rien que des phrases!

Londres, 10 novembre 1870.

Au banquet du lord maire, M. Gladstone et le lord chancelier ont défendu énergiquement la conduite de l'Angleterre dans la question de neutralité.

Lord Granville a rendu compte des efforts de l'Angleterre pour la paix. Il a dit qu'il était fondé à croire que la Prusse la désirait. L'Angleterre seule a pris l'initiative d'un armistice que la France refusait de demander directement.

Lord Granville a ajouté que l'Angleterre désire voir l'Allemagne forte et unie, mais il est opposé à ce que l'humiliation soit trop grande pour la France. L'Angleterre fera tout son possible pour amener la paix.

Cependant nous lisons dans le *Moniteur universel* :

« D'après les informations qui nous arrivent d'Angleterre, on s'accorderait dans les cercles diplomatiques, à penser que l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé le Gouvernement de la défense nationale d'adhérer aux conditions posées par la Prusse pour un armistice, ne saurait entraîner, au point de vue des puissances neutres, la rupture complète des négociations dont elles ont pris l'initiative. »

LA MISSION DE M. THIERS

Nous lisons dans le *Français* du 10 octobre :

M. Thiers est revenu à Tours. Annoncé hier par une dépêche courtoise du général de Tann à madame Thiers, il est arrivé à quatre heures à la gare, où l'attendaient un assez grand nombre de personnes, accourues pour lui offrir les témoignages de la reconnaissance publique.

Malgré son âge, l'illustre homme d'Etat a supporté avec une admirable vaillance les fatigues diverses du voyage qu'il vient d'accomplir, et elles ont été plus rudes qu'on ne le suppose.

« Depuis quarante jours, dit-il, j'ai fait plus de trois mille lieues, et au milieu de pays bien durs : je n'ai pas eu de traversée plus pénible que celle d'Orléans à Paris! » Qui lui aurait dit que ce serait aux portes

de ce Paris, dans ces campagnes charmantes tant de fois parcourues agréablement qu'il rencontrerait le plus de difficultés, de dangers et de fatigues!

La voiture allait lentement, par des chemins tantôt encombrés, tantôt défoncés, et traînée par de lourds chevaux détachés de quelque batterie prussienne. Plus d'une fois même, il a fallu quitter la route, coupée ou impossible, pour marcher à travers champs, sous la pluie, dans la boue.

Partout les campagnes désertes, les maisons fermées, l'aspect de la ruine et de la désolation.

Enfin, le voyageur est arrivé à Versailles, où il a dû rester trois heures pour la régularisation de ses papiers, puis il a continué son chemin vers Paris, toujours escorté d'un officier supérieur prussien qui ne l'a pas quitté un instant.

Revenu ensuite à Versailles pour les négociations de l'armistice, M. Thiers était logé à l'hôtel du Réservoir, et voyait chaque jour le comte de Bismark. Les entrevues se renouvelaient même deux fois et jusqu'à trois fois dans la même journée, et constamment empreintes d'une courtoisie à laquelle l'éminent négociateur aime à rendre hommage.

On comprend que nous ne sommes pas initiés à tous les détails de ces conférences intimes; il en est que M. Thiers a réservé pour le Gouvernement seul, et certaines paroles, certains renseignements ne sauraient être divulgués avant plusieurs mois.

Mais ce que nous pouvons dire avec précision, c'est que, sur la question du ravitaillement de Paris, le comte de Bismark et le roi de Prusse ont été inflexibles. Ils n'ont admis aucun moyen terme, aucun biais, aucun ravitaillement limité. Maintien rigoureux de l'état de choses actuel, tel a été leur dernier mot.

C'est là ce qui a fait échouer les négociations.

Quant aux élections, la Prusse les acceptait dans tous les pays qu'elle occupe, sauf l'Alsace et la Lorraine, dans lesquelles elle ne veut pas d'agitation électorale. Mais, en refusant à ces deux provinces de nommer des députés, elle admettait que l'Assemblée désignât elle-même les citoyens jugés les plus dignes de les représenter. Et c'est à ce propos que M. de Bismark adressait à son illustre interlocuteur les paroles ironiques que nous venons de rapporter : « Les élections faites dans les départements occupés seront les plus libres que vous ayez jamais eues. »

Détail curieux et digne de mention. Le comte de Bismark, si bien informé de toutes choses, ne connaissait pas, le jeudi 3 novembre, le mouvement révolutionnaire qui avait éclaté, à Paris, le 31 octobre. Les premiers bruits lui en arrivèrent, vagues et confus, dans la journée du jeudi, et M. Thiers pria M. Cochery, l'ancien député du Loiret, qui l'avait accompagné au quartier-général prussien, d'aller s'informer du véritable état de choses.

Armé d'un sauf-conduit, M. Cochery se rendit à Paris par le pont de Sèvres, seul point où la communication existe par bateau (deux arches du pont étant rompues), et il revint le soir avec des journaux et des renseignements précis.

Les Prussiens ont renoncé à bombarder Paris, reculant devant le cri de l'Europe et les condamnations de l'histoire. Mais ils n'ont pas renoncé à des attaques de vive force, combinées avec leur principale espérance, la famine.

Au retour, M. Thiers a couché à l'évêché d'Orléans, d'où il est parti hier matin à huit heures. Conduit en voiture à Mer, il a trouvé là un train spécial qui l'a ramené à Tours, où il se propose de rester provisoirement.

C'est le 6 novembre qu'ont été rompues les négociations pour l'armistice.

M. Thiers est arrivé dans la matinée au pont de Sèvres pour faire connaître le dernier mot de la Prusse. Il a trouvé là M. Jules Favre et le général Ducrot, avec lesquels il a conféré. Le général et le ministre des affaires étrangères sont rentrés dans Paris pour délibérer, puis ils sont venus faire connaître que le Gouvernement repoussait à l'unanimité la proposition d'un armistice sans aucun ravitaillement de Paris.

LES COMPLICATIONS

Bruxelles, 9 novembre 1870.

L'*Echo de Bruxelles* publie une correspondance de Berlin du 8 novembre, constatant que les représentants de la Bavière à Versailles

persistent à refuser à la Prusse la suprématie militaire et ne veulent pas renoncer à l'autonomie militaire.

Les plénipotentiaires Wurtembergeois refusent de céder aux exigences de la Prusse.

On affirme qu'il existe une divergence de vues et de prétentions sur le partage des provinces à annexer à l'Allemagne.

NOUVELLES DE LYON.

Tours, 10 novembre.

Est nommé substitut du procureur de la République à Lyon, M. Delerix, en remplacement de M. Eloy, nommé avocat général à la Cour d'appel de Besançon.

Marseille, 10 novembre 1870.

La Banque de France dément le bruit d'après lequel la succursale de la Banque de France de Lyon enverrait ses fonds à Toulon.

(Ce démenti a déjà été donné par le *Petit Journal* il y a trois jours.)

M. Gent a refusé de présider la Ligue du Midi.

Le maire de Valence (Drôme) a refusé également.

Voici un épisode, dit le *Journal de Villefranche*, du combat livré par les francs-tireurs de la 3^e compagnie du Rhône, qui fait honneur à ces braves. Trois francs-tireurs et trois gardes nationaux de Dijon s'étaient placés dans une de ces petites cabanes en pierre sèche, qui existent dans les vignes, et dont la toiture est faite de paquets de sarments, servant d'abri pour les cultivateurs et les outils.

Ainsi cachés, nos braves, à 500 mètres du corps prussien, en tuèrent plus d'un cent, car les gardes nationaux chargeaient les fusils pendant que les francs-tireurs ajustaient l'ennemi.

Voyant tomber leurs hommes, les Prussiens ne savaient d'où partaient les coups; ils aperçurent trop tôt la fumée sortant de la cabane crénelée, et aussitôt ils tirèrent un coup de canon qui emporta la toiture, et, d'un deuxième coup, la cabane fut rasée par le pied; mais les francs-tireurs ne les avaient pas attendus, ils purent se sauver; cependant l'un d'eux reçut une balle qui lui a traversé le bras.

Ces francs-tireurs appartiennent à une commune de notre arrondissement.

Le concert du Grand-Théâtre, pour l'achat d'une mitrailleuse, est remis à demain dimanche 13 novembre.

CORRESPONDANCE

Pont-de-Veyle, 10 novembre 1870.

Monsieur le Rédacteur du *Petit Journal*.

Je lis avec une surprise extrême et une indignation profonde, dans votre numéro du mercredi 9 novembre 1870, un article dans lequel vous annoncez l'arrestation, par une compagnie de la garde nationale de Lyon, du maire de Pont-de-Veyle, dont les agissements et les manœuvres étaient anti-patriotiques.

Voici ce qui s'est passé :

Une compagnie de la garde nationale de Lyon est, en effet, arrivée samedi dernier à la gare de Pont-de-Veyle, a traversé la ville, et s'est dirigée à Garnerans, commune du canton de Thoisyey.

Il ne m'appartenait pas de vous dire quels ordres elle avait reçus et quel était le but de son voyage.

L'administration supérieure de Lyon pourra seule vous donner, à ce sujet, les renseignements qu'il vous plaira de lui demander.

Je ne m'explique donc pas ce qui a pu vous inspirer un article semblable à celui que vous avez publié, et qui n'est, d'un bout à l'autre, en ce qui me concerne, qu'un mensonge odieux et une calomnie infâme contre lesquels je dois protester énergiquement.

J'aime à croire que la malveillance y est complètement étrangère et que votre bonne foi seule a été surprise, puisque vous vous êtes empressé de rectifier votre erreur le lendemain.

Mais vous me permettez de vous dire que vous avez agi, dans cette circonstance, avec une précipitation regrettable et une légèreté des plus coupables.

Accueillir si facilement des on-dit, for-

muler, dans un journal, des accusations si graves et complètement fausses, dénoncer à l'opinion un maire qu'on ne connaît pas, mettre en suspicion son honneur, son patriotisme, c'est surexciter maladroitement les passions; c'est jeter le trouble et la division dans les esprits, quand on aurait tant besoin de calme et d'union.

Si votre journal n'avait eu qu'une publicité locale, j'aurais laissé à l'opinion de mon pays le soin de faire justice de votre article.

Mais votre publicité est immense, votre calomnie a couru le monde, il faut que la réparation la suive.

Veillez agréer, monsieur le Rédacteur l'assurance de ma considération.

Le maire de Pont-de-Veyle,
HENRI TONDU.

LE SIÈGE DE PARIS

CORRESPONDANCES PARTICULIÈRES.

Paris, 8 novembre 1870.

Le gouvernement a fait procéder hier à l'arrestation des principaux chefs de l'émeute du 31 octobre. Parmi les principaux incarcérés, on cite MM. Félix Pyat, Millière, Mottu, Vésinier, Razoua, Vermorel, Tridon, Jaclard, Cyrille et Ranvier. M. Raoul Rigault, commissaire de police, ancien rédacteur de la *Marseillaise*, a été également arrêté, mais bientôt relâché. MM. Blanqui, G. Florens, E. Levraux et d'autres encore sont parvenus à se soustraire aux recherches de la justice.

Ces mesures qu'on eût peut-être pu ne pas prendre au lendemain d'une victoire éclatante, qui se résume dans ces deux chiffres : 557,996 oui et 62,638 non, ces mesures, dis-je, n'ont pas produit l'émotion qu'on pouvait craindre. Paris est redevenu aussi calme qu'il l'était naguère et procède aujourd'hui à l'élection de ses maires, au milieu de la tranquillité la plus parfaite. On ne sait pas encore la prévention qui pèse sur les personnes arrêtées, ni quel est le tribunal qui sera appelé à les juger.

Extrait du *Journal officiel*
du 6 novembre.

Les quatre grandes puissances neutres, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie avaient pris l'initiative d'une proposition d'armistice, à l'effet de faire élire une assemblée nationale.

Le Gouvernement de la Défense nationale avait posé ses conditions, qui étaient : le ravitaillement de Paris et le vote pour l'Assemblée nationale par toutes les populations françaises.

La Prusse a expressément repoussé la condition du ravitaillement; elle n'a d'ailleurs admis qu'avec des réserves le vote de l'Alsace et de la Lorraine.

Le Gouvernement de la Défense nationale a décidé, à l'unanimité, que l'armistice ainsi compris devait être repoussé.

Le Gouvernement de la Défense nationale a dû ordonner, dès le premier novembre au soir, la poursuite des faits dont l'ensemble constitue l'attentat du 31 octobre.

Les membres du Gouvernement auraient été disposés à oublier la violence dont ils avaient été l'objet. Mais ils n'avaient pas le droit de délaisser l'intérêt de la République et de sacrifier la loi, alors que de nouvelles menaces contre la paix publique recevaient un commencement d'exécution.

Le 1^{er} novembre, dans la journée, différents actes démontraient que l'œuvre interrompue par le patriotisme de la garde nationale était audacieusement reprise : les organisateurs de la journée du 31 octobre, demeurés en permanence, annonçaient hautement une bataille et une victoire de la commune. On accusait publiquement le Gouvernement de trahison. Une église devenait le théâtre de déclarations fanatiques et menaçantes. On promettait dans un club et comme une œuvre patriotique l'assassinat du général gouverneur de Paris.

Enfin, l'ordre, les lois, la République étaient de nouveau attaqués avec une violence qui n'a jamais été dépassée. Le long et patient silence que le Gouvernement s'était imposé et que l'opinion publique accusait n'était plus possible.

Le 1^{er} novembre, l'exécution des ordres de poursuites était suspendue, par respect pour les lois ordinaires plus favorables que celles qui régissent l'état de siège, et encore par la ferme volonté de laisser la plus entière indépendance aux électeurs convoqués. On ne peut donc comprendre des appréciations qui ne s'expliquent que par l'igno-

rance des faits, des délibérations et des actes du Gouvernement.

Plusieurs arrestations ont été opérées, l'instruction judiciaire est commencée: elle sera poursuivie avec toute la rapidité possible.

Les trois armées de Paris sont formées comme suit :

Commandant en chef, général Trochu, gouverneur de Paris. — Chef d'état-major général : général Schmitz. — Sous-chef d'état-major général : général Foy. — Commandant supérieur de l'artillerie : général Guyo. — Commandant supérieur du génie : général de Chabaud la Tour. — Intendance générale : Intendant général Wolf.

Première armée. — Commandant en chef : général Clément Thomas (266 bataillons, garde nationale sédentaire).

Deuxième armée. — Commandant en chef : général Duerot. — 1er corps : général Vinoy (3 divisions). — 2e corps : général Renault (3 divisions). — 3e corps : général d'Exéa (2 divisions, 1 division de cavalerie).

Troisième armée : sous le commandement spécial du gouverneur de Paris (7 divisions, dans lesquelles sont compris les marins).

Plusieurs journaux expriment l'opinion que le général Schmitz, chef d'état-major général de l'armée, n'a pas pris dans la journée du 31 octobre toutes dispositions commandées par les circonstances pour sauvegarder les grands intérêts que l'envahissement de l'Hôtel-de-Ville mettait en péril. La justice et la vérité, comme le sentiment de ce qu'il doit à un officier général qui, depuis le commencement du siège, a rendu d'éclatants services au prix d'un travail écrasant et de la ruine de sa santé, font au gouverneur de Paris le devoir de déclarer que ces appréciations sont absolument erronées.

Le chef d'état-major général a été le fidèle exécuteur des instructions qu'il avait reçues du gouvernement, au moment où celui-ci se rendait à l'Hôtel-de-Ville. Elles exprimaient formellement que c'était à la garde nationale qu'il appartenait d'intervenir pour rétablir l'ordre, s'il était troublé. Ces instructions, conformes à l'esprit dont le gouvernement a toujours été animé, ont été maintenues par un message spécial émanant de lui, alors même que l'attentat commis à l'Hôtel-de-Ville avait eu un commencement d'exécution. C'est donc au commandant en chef qu'incombe la responsabilité de ce qui a été fait, et il l'assume d'autant plus volontiers que son inébranlable confiance dans la résolution que saurait montrer la garde nationale, au moment voulu, et dans les effets politiques de cette intervention, a été justifiée d'une façon plus éclatante.

Les plus chers intérêts de la défense et du pays ont été sauvegardés sans effusion d'une goutte de sang. Ce sera l'honneur de cette journée, et une partie en revient à la ferme prudence avec laquelle le chef d'état-major, pénétré des vœux du gouvernement, en a poursuivi l'application, sans se laisser entraîner par sa propre émotion ou par les instances qui le pressaient.

Mort du commandant Baroche

On a beaucoup parlé de la mort de M. Baroche fils, commandant un bataillon de la garde mobile, tué au combat du Bourget, le 30 octobre.

M. Baroche fils a héroïquement réparé les fautes de son père.

Voici, d'après le *Moniteur*, le récit succinct de sa mort :

Son bataillon avait perdu, dans l'affaire du Bourget, 225 hommes et 10 officiers sur 20. Lorsqu'il fut sur le point d'être cerné, M. Baroche invita ses officiers à battre en retraite, disant que pour sa part il ne voulait pas reculer. C'est en vain qu'on voulut l'entraîner; il persista dans sa résolution. On fut obligé de le laisser seul avec 9 hommes, 1 sous-lieutenant et 4 sergents qui refusèrent de le quitter.

Alors il s'avança sur l'ennemi, et lorsqu'il fut à vingt pas des Prussiens, il s'arrêta, salua ses derniers compagnons, prit son revolver et fit feu.

Une effroyable décharge répondit à cette héroïque bravade. Ernest Baroche avait cessé de vivre.

La France publie sur la mort de M. Ernest Baroche le récit suivant :

Le 28 octobre, plusieurs bataillons de la mobile et de la garde nationale, dirigés par le général de Bellemare, avaient délogé les Prussiens de leurs positions avancées au Bourget et s'y étaient établis. Dans la journée du 29, presque toutes les troupes qui avaient pris part à ce brillant fait d'armes

étaient rentrées soit dans Paris, soit dans les forts; le Bourget n'était plus occupé que par des forces insuffisantes pour la défense. Aussi, lorsque le 30, au matin, les Prussiens dirigèrent des masses considérables sur leurs positions perdues l'avant-veille, les Français durent songer à la retraite. M. Ernest Baroche, qui commandait un bataillon de la mobile, lui ordonna de se replier. Le mouvement s'exécutait, lorsque les officiers de M. Baroche, s'apercevant qu'il ne suivait pas son bataillon, vinrent le chercher.

« Moi, je reste, Messieurs, leur dit-il. — Comment! vous restez; mais c'est de la folie, lui répondit-on; vous allez vous faire massacrer. Ne voyez-vous pas que toutes nos troupes se replient; le général en a donné l'ordre, et vous-même tout-à-l'heure vous l'avez répété. — C'est possible, messieurs; je vous confie les débris de notre bataillon. 250 hommes à peine peuvent être commandés par des capitaines; moi, je reste. »

Les supplications furent vaines. Les officiers durent céder. Mais un sous-lieutenant, un sergent et neuf hommes se rangèrent autour de leur commandant; ils refusaient de le quitter.

Les Français se repliaient; des masses profondes de Prussiens s'avançaient toujours. Lorsqu'elles furent à quelques mètres, elles s'arrêtèrent, ne supposant pas que ces 12 hommes eussent la prétention de leur résister. Alors M. E. Baroche, pour bien leur faire comprendre qu'il ne se rendait pas, prit son revolver, l'arma, se retourna vers ses derniers compagnons, tira son képi et les salua de la façon la plus courtoise; puis il poussa son cheval en avant et fit feu sur les Prussiens. Quatre coups partirent; l'ennemi, d'abord stupéfié par ce grand courage, ne riposta pas. Mais, comme M. Baroche levait encore son arme et allait tirer pour la cinquième fois, un officier ordonna le feu. Le commandant de la mobile tomba percé de part en part.

Sur les 11 hommes restés à quelques pas derrière lui, 3 furent tués, plusieurs furent faits prisonniers; les autres s'échappèrent.

Lorsque la guerre éclata, M. Ernest Baroche, qui avait quarante-et-un ans, et que rien n'obligeait à servir, avait demandé et obtenu le commandement d'un bataillon de la mobile.

A partir du 4 septembre, il n'est pas d'injures que certains journaux ne lui aient prodiguées. On ne lui pardonnait pas d'être le fils d'un membre du conseil privé, d'un homme qui avait été, pendant vingt ans ministre de l'empereur. On se souvenait surtout de son duel en Belgique, avec M. Rochefort, duel où cependant il avait reçu quatre blessures. Les élections des officiers de la mobile eurent lieu, et grand fut l'étonnement: M. Baroche était renommé par son bataillon, à la presque unanimité. Devant cette protestation faite par des enfants du peuple, les attaques auraient dû cesser. Loin de là: certains démagogues ne respectèrent même pas leur parti, les attaques recommencèrent. Alors, à cette question si souvent répétée: « Pourquoi M. Baroche commande-t-il la mobile? » au lieu de répondre dans les journaux, comme ses officiers, qui l'adoraient, l'en avaient souvent supplié, il voulut répondre l'épée à la main et le pistolet au poing: « Je commande la mobile pour lui apprendre à bien mourir. »

Le jour où le fils mourait à Paris, le père mourait à Jersey.

NOUVELLES GÉNÉRALES

On écrit d'Ostende :
« Le steamer belge *Léopold*, qui est parti le 4 pour Douvres, avait à bord, dit-on, l'ex-impératrice Eugénie. M'y étant rendu pour m'assurer du fait, j'ai vu dans la cabine deux dames, dont l'une était soigneusement voilée.
« Un monsieur, en qui j'ai cru reconnaître le comte Clary, lui parlait avec le plus grand respect.
« Le plus strict incognito a été gardé lors de l'embarquement.
« En arrivant à bord, ces dames ont demandé si c'était bien le steamer le *Comte de Flandre*. C'est ce même vapeur qui a conduit, il y a cinq semaines, l'ex-prince impérial en Angleterre. »

On nous assure que loin de s'être emparés de 40 millions à Metz, comme on le disait, les Prussiens n'y ont, au contraire, trouvé que fort peu d'argent.

La succursale de la Banque de France avait, la veille de la reddition, brûlé tous ses billets, et les seules sommes qui soient

restées au pouvoir de l'ennemi se montent à un total de 112 mille francs, ainsi composé : Recette générale, 80,000 ; Trésor, 32,000, dont 1,300 francs en gros sous.

Sur ce point comme sur beaucoup d'autres cependant, on ne peut guère attendre de révélations certaines que de l'avenir.

Les Prussiens, écrit-on de Strasbourg, préparent l'exécution d'un plan, d'après lequel la ville serait ouverte sur les débris de la citadelle jusqu'au Rhin; les ouvrages de l'enceinte seraient prolongés jusque sur la rive gauche du fleuve, et ceux de Kehl les fermeraient sur la rive droite. En outre, le fleuve serait dragué et endigué, et un port serait établi du côté de Strasbourg.

Du côté de l'ouest (France), la ville serait pourvue d'ouvrages avancés qui à l'avenir, en cas de siège, la mettraient à l'abri d'un nouveau bombardement.

On dit que les officiers, qui remplissent les fonctions d'attachés militaires près les ambassades des grandes puissances, ont visité depuis trois jours, en vertu d'une autorisation spéciale donnée à Versailles, les ouvrages de la ligne d'investissement des Prussiens. Cette visite avait pour but de renseigner les ambassadeurs et leurs gouvernements sur la situation des belligérants.

Par une lettre du 3 novembre, datée de Speiker, près de Trèves, M. l'abbé Rambaud donne à la *Décentralisation* des nouvelles de nos prisonniers sortis de Metz.

Le charitable aumônier n'a pas voulu quitter nos soldats. Il venait de faire, entouré de 130,000 prisonniers, une marche de neuf heures, sac au dos. Ils couchent sur la terre et marchent à destination de la Silésie.

Au milieu de ces rudes fatigues, les soldats se montrent pleins d'attention et de reconnaissance pour ce prêtre français qu'ils se disent heureux de consoler au milieu d'eux sur la terre étrangère.

LES PRISONNIERS FRANÇAIS

Nous recevons de Belgique de nouvelles listes d'officiers français prisonniers en Allemagne. Ce sont tous, bien entendu, des officiers internés dès le début de la campagne, et avant la capitulation de Metz.

ASCHERSLEBEN
3e régiment des cuirassiers : MM. les capitaines Bildger, Darrodes, Constantin, Veillet et Gaillard.
MM. les lieutenants Biremont, Miller et Benoist.
MM. les sous-lieutenants Barthelmé, Tement, Paget, de Langsdorff, Barthelmy, de La Marsonnière, Charnot et Renard.
MM. les vétérinaires Troutot et Banel.
6e lanciers : M. le capitaine de Migien.
2e cuirassiers : M. le sous-lieutenant de Mezrignac.

BONN
4e lanciers : M. le lieutenant d'état-major Besson.

BRESELAU
Chasseurs à pied. 1er bataillon : M. de Sainte-Marie.
4e bataillon : M. les capitaines Cheseret et Galey.
MM. les lieutenants Perrignon de Troyes Girodol, Labache et Canoze.
MM. les sous-lieutenants Huot, Malpel et Simon.

8e bataillon : MM. les sous-lieutenants Bourgeois, Darthaud et Douzan.
13e bataillon : MM. les capitaines Belot et Fux.
MM. les lieutenants Maury et Colomb.
14e bataillon : M. le lieutenant Regault et M. le sous-lieutenant Hurlin.
14e régiment de ligne : MM. les capitaines-adjutants-majors Du Pavillon et Enfer.
MM. les capitaines Azémar, Labat, de Cornulier, Audemar et Favier.
MM. les lieutenants Labat, Bessières, Boillon, Fournié, Danède, Swinet et Singent.
MM. les sous-lieutenants Monségur, Lefebvre, Boutigna, Maunier, Collet, Provost, Chenillat et Chartier.

18e régiment de ligne : M. le capitaine Lelièvre.
MM. les lieutenants Noiret et Boullu.
22e régiment de ligne : M. Faye, nommé major au 17e.
M. le capitaine adjudant-major Cuff.
MM. les capitaines Lahitte, Bel, Carteret, Juin, Floury et Boissier.

MM. les lieutenants de Réals, G. de Ramel, Dubiau, Lurguie, Gauthier, Lavaute, Le Bouédec, Sohler et Rochas.

MM. les sous-lieutenants Bescaus, Claverie, Rouannef, Silberling, Blachas, Pollin, Siard, Abos et Sécail.

50e régiment de ligne : M. le lieutenant Masgana.

86e régiment de ligne : M. le capitaine Grosmaître.

MM. les sous-lieutenants Lamouroux, Michaud, Merlin et Bentreux.

3e tirailleurs algériens : MM. les lieutenants Clerc et Bernard.

MM. les sous-lieutenants Valat et Martin.

COLOGNE
1er rég. de tirailleurs algériens : MM. les sous-lieutenants Musso et Saint-Ives-Bois-sières.

2e tirailleurs algériens : M. le lieutenant Maison et M. le sous-lieutenant Suzzoni.

53e régiment de ligne : MM. les sous-lieutenants Archal et Guiraud.

96e régiment de ligne : MM. les sous-lieutenants Lemeunier, Demange, Gazeilles, Monnot et Ranqué.

99e régiment de ligne : MM. les capitaines Devaux et Delbos.

MM. les lieutenants Merlet et Aimé.

MM. les sous-lieutenants Lesec et Kolb.

Guides de la garde : M. le sous-lieutenant Duprey.

10e dragons : M. le sous-lieutenant Devaux.

8e chasseurs : MM. de Vittré et de Clérembault.

Génie : MM. les capitaines Fescourt, Bienaymé, Calohar, Desmazes, Dubois, Perboyre.

MM. les lieutenants Andlauer, Caron, Renard et Durand.

DUSSELDORFF
12e régiment de ligne : M. le lieutenant Barthélemy.

99e id. : MM. les capitaines Frochez, Jaquinot, Laporte.

HANNOVER
5e régiment de ligne : M. le capitaine Ramilleu de Roques.

KRECSNACH
93e régiment de ligne : MM. les sous-lieutenants Numa et Pichot.

MAGDEBOURG
21e régiment de ligne : MM. les lieutenants Mage et Gache.

MM. les sous-lieutenants Delaporte, Thierry, Marty, Hellène, Colin.

53e de ligne : MM. Durcau, chef de musique; Poncet, Berdoulas, Pézard, Jonvenel et Baresté, sous-lieutenants.

61e régiment de ligne : M. le capitaine Regnault.

MM. les lieutenants Béraud, Douillet, Lefloch, Papin-Malherbe, de Roll-Montpellier, Lehmann et Bercherel.

MM. les sous-lieutenants Dabout, Mercier-Lachapelle, Toussaint, Lanneret et Jost.

72e régiment de ligne : MM. les capitaines Urvoy de Porzampore et Savard.

83e régiment de ligne : MM. les capitaines Suzzoni et Coppolani.

M. le lieutenant Geay.

M. le sous-lieutenant de Battesi.

99e régiment de ligne : MM. les capitaines Mignard, de Courson et Chédée.

MM. les lieutenants Donnel, Lefournier et Cardé.

MM. les sous-lieutenants Amiot, Jaugé, Campadiou et de Saint-Hilaire.

MUNICH
4e cuirassiers : MM. les sous-lieutenants Laligant et Favre.

NEUWIED
Artillerie : MM. le colonel Vassé Saint-Ouen.

MM. les chefs d'escadron Couturier, Magnin, de Mondésir.

MM. les capitaines Morlière, de Reynaud, Leclerc, Barrère, Nicolle, Anfray, Leroze.

MM. les lieutenants Lefauve, de Maistre, Meunier et Calvel.

M. le vétérinaire Aubert.

MM. les lieutenants d'état-major de Manibras et de la Brosse.

STETTIN
Bureaux de l'intendance militaire : MM. les officiers d'administration Otte et Voïnchet.

Service de l'habillement et du campement : M. l'officier d'administration Thomas.

WIESBADEN
4e lanciers : M. le sous-lieutenant Carbillot. (La suite à demain).

Pour tous les articles non signés : EVRAUD
Imprimerie P. Mougin-Rusand, rue Stela, 3.